

# Conseil Municipal

## lundi 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinquième jour du mois de septembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 19 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul, Maire.

### Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

**EXCUSES** : MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. DANCOINE Thierry, M. NOIRET Patrick par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane par pouvoir à MME MAES Françoise, MME DECOUT Sabine par pouvoir à MME DEVIGNE Stella , MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain

**ABSENTS** : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël

**Secrétaire de séance** : KOSMALKI Emilie

### **OBJET : 2023-4-22**

#### **CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

**(en application de l'article L 332-23-1° du Code général de la fonction publique)**

**Monsieur le Maire** expose à l'assemblée,

**Vu** le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1°,

**Vu** la délibération 2014-6-17 du 25 novembre 2014 portant recrutements d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et fixant le niveau de recrutement et la rémunération,

**Considérant** qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir surveillances de cantine le midi et/ou de garderie le soir à compter du 1er octobre 2023,

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,***

**AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter, à compter du 1er octobre 2023, des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet (4 agents pour une durée de 6 heures hebdomadaires pour la surveillance de cantine et 4 agents pour une durée de 4 heures hebdomadaires pour la garderie du soir).

Ces emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour la période scolaire.

La rémunération des agents sera calculée comme suit :

Adjoints d'animation diplômés (titulaires du BAFA) : Réf. : C1 - 5ème échelon du grade d'adjoint d'animation

Adjoints d'animation stagiaires (en formation du BAFA) : Réf. : C1 - 4ème échelon du grade d'adjoint d'animation

Adjoints d'animation non diplômés : Réf. : C1 - 1er échelon du grade d'adjoint d'animation

**PRÉCISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**Résultats de vote :**

**Pour : 23 voix** M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de DANCOINE Thierry, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane est un vote par pouvoir de MAES Françoise, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine est un vote par pouvoir de DEVIGNE Stella , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie

Contre : 0 voix

**Abstentions : 4** M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

**M. Fontaine Jean-Paul**